



BIOPARC GENÈVE
PIERRE CHALLANDES

Communiqué de presse

Une nouvelle volière pour le centre de soins du Bioparc grâce à la HES-SO Genève

Le Bioparc Genève est doté d'un centre de soins pour accueillir les animaux de la faune sauvage locale en détresse qui lui sont confiés par les gardes de l'environnement, les pompiers mais aussi par des particuliers. Une fois soignés, la remise en liberté de ces animaux nécessite souvent de passer par une volière de transition adaptée. Le soutien financier apporté lors de la Cité des Métiers par la HES-SO Genève a permis au Bioparc Genève d'installer une telle volière au printemps 2024. Elle n'a pas tardé à démontrer son utilité avec un premier renardeau installé la veille de son inauguration officielle.

Les espèces locales accueillies au centre de soins

Les animaux recueillis sont des petits mammifères sauvages, issus de la faune locale. Il s'agit principalement de hérissons, d'écureuils, de renards, de lièvres, de loirs, ou encore de fouines. Ceux-ci arrivent blessés (accidentés de la route, fauchés par une tondeuse ou encore attaqués par d'autres animaux), malades (déshydratés, amaigris, avec de nombreux parasites internes et/ou externes) ou encore orphelins et trop jeunes pour survivre seuls, car bien souvent non sevrés.

L'art du relâcher !

Pour que le retour à la liberté rime avec « bonheur », il faut impérativement procéder dans les règles de l'art ! Un relâcher, peu ou mal préparé, peut vite virer au cauchemar... Il peut alors être source de stress immense, avec des conséquences désastreuses pour le petit patient. Un animal encore trop attaché à son soignant va prendre des risques énormes en recherchant à tout prix la compagnie de l'humain ; un animal relâché en plein hiver ne trouvera pas de nourriture, ni un lieu d'hibernation digne de ce nom. Il ne faut donc jamais s'improviser « relâcheur » mais toujours faire appel aux conseils de professionnels.

De la douceur...

Il faut distinguer les remises en liberté traditionnelles des remises en liberté dites douces, qui sont progressives.

Les remises en liberté traditionnelles conviennent aux animaux sauvages soignés pendant quelques jours seulement (c'est le cas des animaux blessés de manière superficielle par exemple). Une fois observés par le vétérinaire et bien reposés, ils pourront être relâchés dans leur habitat naturel, en collaboration avec l'Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature (OCAN) et les gardes de l'environnement.

Mais pour les jeunes animaux élevés à la main (c'est-à-dire biberonnés le temps du sevrage) ou pour les adultes soignés sur une longue période, un séjour dans une volière aménagée de manière adaptée à l'espèce permet une réintroduction en douceur et progressive.

Volière de transition avant la remise en liberté

Pour répondre à ce besoin, le Bioparc a décidé d'installer une volière extérieure, de transition, à l'abri des regards.

Au printemps 2024, le projet a pu se concrétiser grâce au soutien de la HES-SO Genève (Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale, Genève) à l'occasion de « La Cité des Métiers» 2022 (la plus grande manifestation de Suisse consacrée aux métiers et à la formation professionnelle). La HES-SO Genève y tenait un stand avec sa propre monnaie (où l'idée était de sensibiliser les visiteurs à l'intérêt des monnaies locales, afin de soutenir directement les producteurs et acteurs de la région). Les pièces HES n'étaient certes pas une vraie monnaie, mais permettaient aux visiteurs d'investir dans un réel projet genevois. Parmi les trois projets proposés aux visiteurs, c'est celui intitulé « Aider les animaux avec le Bioparc Genève » qui a récolté le plus de monnaie HES ! Ce choix et la mobilisation exceptionnelle suscitée par cette idée ont permis à la HES-SO Genève de financer la construction d'une superbe volière modulable de près de 30m², partiellement couverte, et équipée d'un grillage solide et d'une protection souterraine. Le Bioparc remercie toutes les personnes qui ont rendu ce projet possible.

La volière a été conçue et installée par le spécialiste Ronny Hardegger et elle a été installée grâce à de nombreux bénévoles. Nous les remercions aussi très chaleureusement ! Construite au Bioparc en retrait et au calme, elle permet aux animaux de bénéficier d'une transition sûre entre leur séjour en centre de soins et leur retour en milieu naturel. Ils peuvent s'y habituer aux bruits, aux températures, à leurs congénères qui passent par-là, etc. Leurs chances de survie une fois dehors sont alors grandement améliorées. La volière permettra également, si besoin, de faire hiberner certains patients au courant de l'hiver, grâce à des nichoirs, ou abris, prévus à cet effet.

*Si vous trouvez un mammifère sauvage de la faune locale, blessé ou dans le besoin, merci de ne pas venir directement au Bioparc mais de contacter les gardes de l'environnement le plus rapidement possible au **00 41 022 388 55 00**.*

Pour toute information relative à la présente communication

Dr vet . Tobias Blaha, Directeur Bioparc Genève ▪ info@bioparc-geneve.ch ▪ bioparc-geneve.ch
▪ +41 22 774 38 08

Mme Aline Yazgi Responsable information et communication HES-SO Genève
aline.yazgi@hesge.ch ▪ www.hesge.ch ▪ +41 22 558 50 74

Bellevue, 22 avril 2024